Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise par la société « Equans SAS » de contrôle exclusif de la société « TPM Invest SAS »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur** : la société « Equans SAS » ;
- **La cible :** la société « TPM Invest SAS ».

Nature de l'opération

- Prise de contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Services informatiques.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 09 novembre 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique qui consiste en la prise par la société « Equans SAS » de contrôle exclusif de le la société « TPM Invest SAS », à travers l'acquisition de 100% de son capital social et des droits de vote y afférents.

« Equans SAS » est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé à Courbevoie, France. Il s'agit d'un groupe mondial actif dans le secteur des services multi-techniques, notamment des services de génie électrique, mécanique, de chauffage, de ventilation et de climatisation, des solutions de réfrigération, des services de gestion des installations, ainsi que des services de numérisation et de technologies de l'information et de la communication.

« TPM Invest SAS » est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé à Rungis, France. Elle fournit principalement des services de maintenance informatique de serveurs, de solutions de stockage et d'équipements réseaux.

Fait à Rabat, le 29 octobre 2026.